

Depuis 1970
Le nouveau Lycée et le Collège

Une page se tourne à la rentrée de septembre 1970 avec le transfert du lycée dans de nouveaux locaux modernes.

En fait cette évolution, bien qu'attendue, souhaitée et programmée, se révèle être une véritable révolution.

L'esprit de l'Hôtel de Villaines s'envole à tout jamais.

La rupture est d'abord physique avec le passage d'un Hôtel particulier du XVIIIème siècle à un immeuble moderne sans âme, puisque sans passé, sans histoire ; elle est humaine, en raison de l'accroissement du nombre d'élèves et de la multiplication des classes, ainsi que du départ en retraite des plus anciens professeurs qui, pour la plupart, avaient fait toute leur carrière dans l'Hôtel de Villaines, en raison aussi d'une rotation plus rapide des nouveaux proviseurs et professeurs.

Enfin, le souffle de mai 1968 est passé par là, avec ses aspects positifs et négatifs...

La dernière génération qui a connu l'Hôtel de Villaines est certainement plus proche, par son expérience de vie au collège, de celles d'avant-guerre que de celles qui n'ont fréquenté que le nouveau lycée.

Comme l'observait très justement Claudine, lauréate de l'année 1973 dans son bref laïus :

“Durant cinq ou six années passées sur des bancs neufs, dans un décor où le “fonctionnel” prime sur le “sensible”, nous avons cotoyé des professeurs qui ont, comme vous-mêmes, fait leurs études dans l'ancien lycée : le vieil Hôtel de Villaines.

Chaque jour, nous passons devant ces murs de grès rose, ces hautes fenêtres à barreaux, et il nous est difficile de comprendre devant cette bâtisse sévère, cette cour minuscule plantée d'érables, comment vous avez pu vivre et étudier là, et en garder, de surcroît, un heureux souvenir.

Du moins, c'est notre première impression lorsque nous imaginons les salles étroites, les dortoirs mansardés, les lavabos précaires alimentés seulement en eau froide, où vous avez, en cachette, fumé votre première cigarette ou lu les bandes dessinées de l'époque.

A la réflexion, nous qui pouvons, sans angoisse “griller une gauloise” ou dévorer un illustré, nous pensons que, peut-être, dans cette austère bâtiment d'un autre siècle, vous avez été plus heureux que nous, que vous avez profité d'une jeunesse moins libre, sans doute plus chargée de discipline et de contraintes, mais aussi, peut-être, plus humaine, plus proche de l'individu et nous comprenons que vous évoquiez ces années-là avec attendrissement, que vous ayez gardé à ces murs, à ce temps-là et aux maîtres d'alors, un réel attachement”.

A ces nouvelles générations qui approchent, pour les premières d'entre elles, la cinquantaine, de raconter leur histoire.

Les Proviseurs du nouveau Lycée

1971 : inauguration du nouveau lycée George Sand

1971-1974	Marcelle Vinauger
1974-1977	B. Meot
1977-1986	E. Garrigues
1986-1989	Thérèse Duplaix
1989-1991	G. Lurkin
1991-1995	R. Moisy
1995-1999	Marie-José Senet 1995 : le collège devient autonome
1999-2002	G. Aubrun
2002-2005	M. Delpech
2005-	J.-M. Perrin

Principaux du Collège :

1993-2001	M. Doucet
2001	Daniel Pion, qui fut pendant plusieurs années Professeur d'E.P.S. au Lycée George Sand.

Madame Marie-José Senet a marqué son passage au Lycée George Sand de La Châtre en assurant la restructuration de la Cité Scolaire par la fusion du Lycée d'Enseignement Général et Technologique et du Lycée Professionnel accompagné de la partition du Collège. Madame Senet a reçu la Médaille d'Honneur de La Ville de La Châtre.

Naissance du Lycée Polyvalent

A la rentrée 1995, l'équipe de direction a assuré la restructuration de la cité scolaire par la fusion du LEGT et du LP et la partition du Collège. Dans ces structures, cohabitaient des élèves aux profils variés et des équipes enseignantes aux objectifs différents qui partageaient des locaux quelquefois sans se connaître. Pour renforcer l'unité de ce nouvel établissement et éviter la coupure entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, un projet d'établissement volontariste a été mis en place, centré sur des actions concernant l'ensemble des élèves et favorisant la communication interne.

Adaptation de l'offre de formation et politique de communication

Les effectifs de la SEG en baisse depuis le début de la décennie l'étaient également mais de façon beaucoup plus préoccupante en SEP car ils avaient entraîné la fermeture de filières et la réduction des capacités d'accueil. Une double action a alors été entreprise pour répondre à la menace de nouvelles fermetures annoncées.

- Nécessité de mener une politique de communication très agressive pour faire connaître l'établissement dans et hors département : tournage et édition d'un film support de présentation du Lycée dans tous les établissements concernés par nos formations, organisation de Portes Ouvertes d'envergure accueillant toutes les classes de troisième du département, participation aux salons des métiers d'art et manifestations professionnelles locales, reportage FR3 sur la filière Bois, présence importante du Lycée dans la presse locale, accueil répété des décideurs, Inspecteurs d'académie, recteur, élus locaux, sous-préfet, préfet...

- Nécessité d'adapter l'offre de formation en restructurant les filières : Mise en valeur du pôle métiers d'art facilité par l'attribution du label « Ville métiers d'art » à La Châtre, évolution de la filière Hygiène et Environnement et surtout création d'une Mention Complémentaire Parqueteur par apprentissage, première ouverture d'une formation de ce type dans le département et deuxième de l'académie. D'excellentes relations avec les entreprises de ce secteur avaient donné au Lycée l'ambition de devenir en France, le pôle de la formation aux métiers du parquet. Cette initiative avec ce qu'elle a nécessité de mobilisation interne et suscité de contacts extérieurs a bénéficié de l'aide des élus, de l'éducation nationale et de la Région. La manifestation inaugurale de cette formation du 18/01/99 a concrétisé ces aides conjointes par la présence du Recteur, du Président de Région, du Député-Maire, de l'Inspecteur d'Académie et des inspecteurs concernés.

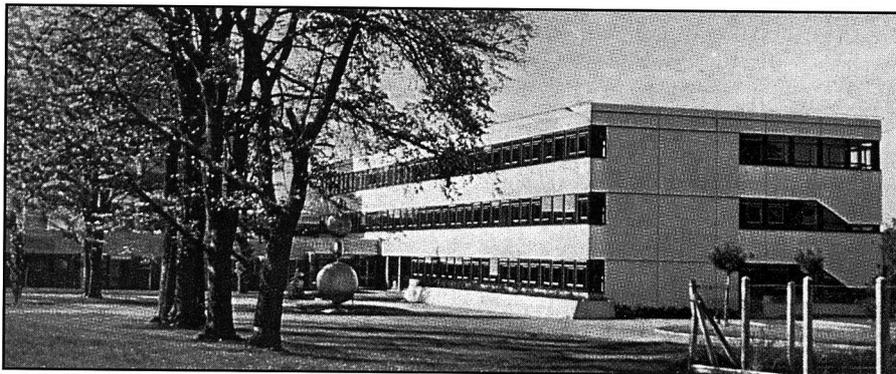
Soutien et développement de la politique culturelle

Les projets culturels existants ont été réactivés tels l'atelier culturel inscrit à l'emploi du temps et la classe Patrimoine George Sand qui a vu une augmentation des classes reçues, la fidélisation de certains groupes et l'élargissement des régions touchées. Le prix George Sand de la Nouvelle a été soutenu et a bénéficié de la mise à disposition du Château d'Ars par la municipalité pour la cérémonie de remise des prix.

La création d'un jumelage des Lycées George Sand de France dont la première charte a été signée en 1996 à La Châtre a été une aventure pédagogique et culturelle marquante. A partir de cette date, des élèves et des personnels enseignants et non enseignants des quatre lycées concernés (La Châtre – Cosne sur Loire – Le Mée sur Seine et Nérac) se sont rencontrés chaque année autour de projets pédagogiques et culturels communs et la richesse de ces échanges a marqué bien des mémoires.

Implantation du Lycée dans son environnement local

Le souci permanent d'affirmer la place du Lycée dans son environnement culturel et socio-économique afin de faire du Lycée un acteur de la vie locale a toujours reçu le meilleur accueil de la part des élus et des différents responsables. A côté des relations privilégiées institutionnalisées avec les entreprises loca-



Le Lycée George Sand de La Châtre

les pour donner une réalité économique à nos formations, de nombreuses actions de coopération ont été menées avec la municipalité, les sites et organismes culturels locaux et les associations dont celle des anciens élèves, partenaire privilégié des actions culturelles du Lycée.

Marie-José Senet

Les sigles: LEGT: Lycée d'enseignement général et technologique - LP: Lycée Professionnel- SEG: Section d'enseignement Général- SEP: Section d'enseignement professionnel.

LA CITÉ SCOLAIRE DE LA CHÂTRE
A ÉTÉ INAUGURÉE LE 8 FÉVRIER 1971
PAR
M. PIERRE BILLECOCQ
SÉCRÉTAIRE D'ÉTAT
AUPRÈS DE M. LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ASSISTÉ DE
M. GERALD ANTOINE
RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS
EN PRÉSENCE DE
M. JEAN PHILIPPE
PRÉFET DE L'INDRE
M. VINCENT ROTINAT
SÉNATEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
M. MAURICE TISSANDIER
DÉPUTÉ DE L'INDRE
M. JEAN TOURY
CONSEILLER GÉNÉRAL, MAIRE DE LA CHÂTRE
JACQUES BARGE
ARCHITECTE EN CHEF DES BATIMENTS CIVILS
ET PALAIS NATIONAUX
JACQUES SIRE ET JEAN-CLAUDE BASSOMPIERRE
ARCHITECTES D. P. L. G. ASSISTANTS